

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris-Saclay, le 20 juillet 2026

BrevetAI.fr: l'Institut DataIA de l'Université Paris-Saclay déploie une formation disponible pour tous et toutes pour mieux décrypter l'IA

Destiné à l'origine à l'ensemble de la communauté de l'Université Paris-Saclay pour former au fonctionnement et aux enjeux de l'intelligence artificielle, le BrevetAI franchit une nouvelle étape: à partir de septembre 2026, cet outil de formation s'ouvre à tous les établissements d'enseignement supérieur français, aux entreprises et à tout·e citoyen·ne via la plateforme FUN MOOC.

Développé par les équipes de l'ENS Paris-Saclay dans le cadre du projet SaclAI-School piloté par l'Institut DataIA, et grâce au soutien du plan d'investissement France 2030, le [BrevetAI](#) est un dispositif pédagogique interactif d'acculturation à l'intelligence artificielle. Conçu selon une pédagogie active de type « *learning-by-doing*¹ », il alterne fiches notions, interviews d'expert·es, activités pratiques et évaluations, pour permettre à chacun·e de comprendre le fonctionnement, les usages et les enjeux éthiques, environnementaux et juridiques de l'IA — sans prérequis technique.

Déployé depuis septembre 2025 auprès de l'ensemble des étudiant·es et personnels de l'Université Paris-Saclay, le BrevetAI propose deux parcours : une formule Découverte (environ 10 heures réparties sur deux modules) et une formule Avancée (environ 20 heures réparties sur quatre modules). Noté, chacun des deux parcours conduit à l'obtention de crédits ECTS pour les étudiant·es et/ou d'une micro-certification pour tous et toutes.

Un déploiement à l'échelle nationale pour l'année 2026-2027

À compter de la rentrée 2026, le BrevetAI change d'échelle et se structurera autour de trois modes d'accès :

- **Établissements d'enseignement supérieur publics (écoles, universités)** : via une convention avec l'Université Paris-Saclay et un abonnement annuel, ils peuvent intégrer le BrevetAI à leur propre environnement numérique de travail (type Moodle), suivre l'évaluation de leurs étudiant·es et attribuer notes et crédits ECTS, et leur permettre d'obtenir une micro-certification de l'Université Paris-Saclay ;
- **Entreprises et établissements d'enseignement supérieur privés** : un accès annuel est proposé selon la nature du besoin et le nombre de personnes à former, permettant de déployer le BrevetAI en formation initiale ou continue ;
- **Grand public, via la plate-forme FUN MOOC** : en partenariat avec France Université Numérique, le BrevetAI va devenir accessible gratuitement dès septembre 2026 à toute personne souhaitant se former en autonomie. Une évaluation payante avec certification pourra être délivrée par FUN MOOC.

Les évolutions du BrevetAI, qu'elles soient techniques ou pédagogiques, seront prises en charge par l'Université Paris-Saclay grâce aux recettes issues de ce déploiement.

¹ « apprentissage par la pratique »

« Avec le BrevetAI, nous avons voulu démontrer qu'il est possible de former massivement à l'intelligence artificielle sans sacrifier l'exigence pédagogique. L'ouverture de ce dispositif au plus grand nombre s'inscrit pleinement dans la mission de l'Institut DataIA : faire de la France une société préparée à l'IA et faciliter l'adoption de cette révolution scientifique et technologique par le plus grand nombre. Ce changement d'échelle est le fruit d'une année intense de tests, d'itérations et de retours de terrain avec et par la communauté de l'Université Paris-Saclay, et je tiens à remercier l'ensemble des personnes mobilisées autour du BrevetAI. Nous avons désormais un dispositif robuste, que nous pouvons proposer en toute confiance à d'autres établissements, à des entreprises et à chaque citoyen.ne qui souhaite comprendre l'IA. Le BrevetAI n'est pas un simple MOOC : c'est un parcours d'apprentissage interactif, où l'utilisateur expérimente différents aspects de l'IA. C'est ce qui en fait un outil aussi adapté à un.e lycéen.ne qu'à un.e salarié.e en reconversion professionnelle. » explique **Frédéric Pascal, directeur de l'Institut DataIA, Vice-Président Intelligence Artificielle à l'Université Paris-Saclay**

Plus d'informations : <https://www.dataia.eu/>

À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Née de la volonté conjugulée d'universités, de grandes écoles et d'organismes de recherche, l'Université Paris-Saclay compte parmi les grandes universités européennes et mondiales, couvrant les secteurs des Sciences et Ingénierie, des Sciences de la Vie et Santé, et des Sciences Humaines et Sociales. Sa politique scientifique associe étroitement recherche et innovation, et s'exprime à la fois en sciences fondamentales et en sciences appliquées pour répondre aux grands enjeux sociétaux. Du premier cycle au doctorat, en passant par des programmes de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay déploie une offre de formation sur un large spectre de disciplines, au service de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle. Elle prépare les étudiants à une société en pleine mutation, où l'esprit critique, l'agilité et la capacité à renouveler ses compétences sont clés. L'Université Paris-Saclay propose également un riche programme de formations tout au long de la vie. Située au sud de Paris sur un vaste territoire, l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique favorisant à la fois sa visibilité internationale et des liens étroits avec ses partenaires socio-économiques - grands groupes industriels, PME, start-up, collectivités territoriales, associations...

www.universite-paris-saclay.fr



Contact Presse :

Gaëlle Degrez
06 21 25 77 45
gaelle.degrez@universite-paris-saclay.fr